



<<Offer Description for>> Description d'offre pour les <<Connected Mobile Experiences Cloud (CMX Cloud)>> Expériences mobiles connectées en nuage (CMX en nuage)

Le présent document décrit l'offre d'expériences mobiles connectées en nuage (« CMX en nuage ») commercialisée par Cisco Systems, Inc. et par les revendeurs Cisco agréés.

Description d'offre

Dès le paiement des frais appropriés, Cisco fournira les CMX en nuage et leur soutien associé (dénommés collectivement « l'Offre ») décrits dans ce document (la « Description d'offre »). Une Description d'offre peut aussi être désignée dans certains documents comme une « Description de service » et l'Offre peut également être désignée dans certains documents sous le nom de « Services ».

Contrat applicable

La présente Description d'offre est soumise aux conditions du Contrat de service SaaS de Cisco (ou un autre Contrat de produit, de licence d'utilisateur final ou de services conclu entre le Client et Cisco) mentionné dans la Commande, y compris tout Contrat de licence d'utilisateur final supplémentaire applicable ou autres addendas associés à l'Offre (le « Contrat »). Si vous avez acheté cette Offre auprès d'un revendeur Cisco agréé, ce document est fourni à titre informatif uniquement, à l'exception de la Section 7 intitulée Anonymat des données et ses pièces jointes que le revendeur Cisco agréé doit vous communiquer, et que vous devez accepter de respecter, comme condition de vente. Le présent document ne constitue pas un contrat entre vous et Cisco. Le contrat (s'il y a lieu) qui régit la prestation de cette Offre est celui établi entre le Client et le Revendeur agréé Cisco. Le Revendeur agréé Cisco doit fournir ce document au Client. Le Client peut également en obtenir une copie, ainsi que d'autres descriptions des services et des offres proposés par Cisco, à l'adresse suivante : www.cisco.com/ca/aller/descriptionsduservice/.

Commande

Le terme « Commande » désigne une commande écrite ou électronique placée auprès de Cisco pour l'Offre à fournir par Cisco en vertu du Contrat. Une telle Commande citera cette Description d'offre et le Contrat, et détaillera la quantité, le type, le prix et les modalités de paiement pour le Client.

Ordre de priorité

Le Client aura le droit d'utiliser l'Offre pour la durée indiquée dans la Commande, sous réserve des modalités du Contrat et de la présente Description d'offre. En cas de conflit entre le Contrat et cette Description d'offre, cette dernière prévaudra sur le Contrat; toutes les conditions contradictoires de la Commande prévaudront sur les deux.

Définition des termes

Sauf mention contraire dans la présente Description d'offre, les termes en lettres majuscules utilisés dans cette Description d'offre sont définis dans le Glossaire joint comme Annexe A à la Description des CMX en nuage ou dans le Contrat.

1. Introduction

La présente Description d'offre décrit les CMX en nuage de Cisco fournies par Cisco au Client, notamment les conditions générales spécifiques de l'offre.

2. Présentation des CMX en nuage

Les expériences mobiles connectées (« CMX ») offrent la fonctionnalité de détecter des périphériques WiFi (les « Périphériques »), d'intégrer les Périphériques dans le réseau WiFi du client et d'interagir avec les visiteurs en fournissant aux Périphériques des contenus personnalisés. Les CMX en nuage permettent d'offrir des expériences mobiles sensibles au contexte, des services basés sur l'emplacement et des analyses qui dépassent les attentes de l'entreprise et de ses clients. Elles intègrent les capacités d'infrastructure réseau Cisco aux systèmes d'entreprise et de nuage ouverts, en créant des fonctionnalités utilisables dès l'installation qui sont conviviales et faciles à utiliser, aidant ainsi l'infrastructure sans fil à apporter des résultats d'entreprise.

Sauf mention contraire pour un ensemble de CMX en nuage Cisco donné, les CMX en nuage de Cisco sont utilisées par l'entremise d'une plateforme logicielle basée sur une solution d'infonuage public comme modèle standard.

2.1. L'Offre inclut tout ou partie des composants suivants (ci-après les « Composants ») en fonction de l'ensemble spécifique acheté par le Client :

- a. CMX Connect
- b. CMX Connect avec analyse de présence

3. Composants et ensembles

3.1. CMX Connect :

Cette solution d'accès d'invité d'entreprise à consommateur (B2C) est conçue pour apporter une intégration flexible et facile dans le réseau WiFi de l'invité. Elle fournit un portail captif sensible à l'emplacement, optimisé pour les appareils cellulaires. CMX Connect aide les propriétaires de site à rentabiliser leurs réseaux WiFi pour invités.

Les fonctionnalités suivantes sont offertes dans le cadre de l'offre CMX Connect, qui comprend également les fonctionnalités de base de la CMX :

- Administration
 - **Portails faciles à utiliser** : CMX Connect permet aux Clients de concevoir ou de créer une page de garde/du contenu/des expériences pour les emplacements qu'ils ont définis. La création d'un portail captif est non seulement simple et rapide avec CMX Connect, mais également facile à gérer. Les Clients peuvent apporter des modifications à la présentation du portail en temps réel sans interrompre l'expérience des utilisateurs finaux.
 - **Utilisateurs** : les CMX en nuage prennent en charge les utilisateurs avec différents rôles d'utilisateurs qui peuvent exécuter différents types de tâches. Il fournit également une section de gestion des utilisateurs grâce à laquelle les utilisateurs et leurs droits peuvent être gérés.
- Fonctionnalités des portails : les portails peuvent être créés et gérés à partir de la section Portails de la Bibliothèque. Chaque portail est construit à l'aide d'un ou de plusieurs modules fournis dans l'éditeur de portails.
- Analytique
 - Recherche des visiteurs et tableau exportable contenant des renseignements sur les visiteurs
 - Rapports des visiteurs :
 - Pages distribuées ou pages envoyées
 - SMS envoyés ou SMS authentifiés
 - Langues utilisées
 - Nouveaux utilisateurs et utilisateurs récurrents
 - Utilisation du réseau

3.2. CMX Connect avec analyse de présence

Connectivité améliorée

Expérience basée sur l'emplacement : le tableau de bord de CMX Connect offre la possibilité à l'administrateur informatique, au responsable des emplacements ou au responsable de zones d'importer les détails de l'infrastructure (comme les points d'accès et l'emplacement du réseau WiFi) et de créer des sites. Les portails peuvent être attribués sur la base des sites.

Analyses de présence

Les analyses de présence fournissent des analyses basées sur la proximité des Périphériques à un point d'accès du réseau WiFi. Un ensemble des points d'accès du réseau WiFi peut être ajouté pour former un site et des analyses peuvent être définies sur la base des sites. Les analyses de présence offrent les avantages suivants :

- Des statistiques sur les emplacements pour améliorer l'engagement vis-à-vis des clients et leur fidélité sur les sites.
- Avoir droit à des perspectives sur le comportement mobile au sein des emplacements tout en permettant au Client d'améliorer son expérience client sur site; pouvoir prendre de meilleures décisions sur la manière d'inciter les visiteurs; et optimiser les stratégies d'entreprise.
- Des statistiques sur le nombre de nouveaux visiteurs et du nombre de Périphériques de passage ou le nombre de Périphériques passant du temps dans un site.

Elles révèlent les éléments suivants :

- Le nombre de passants, de visiteurs et de Périphériques connectés sur une période donnée.
- Distribution sur les personnes connectées par État : passants ou visiteurs, visiteurs en exploration ou visiteurs connectés.
- Distribution sur le temps de passage pour une période donnée.
- Combinaison de périphériques avec différents temps de passage à un moment donné au cours d'une période.
- Visiteurs récurrents (à un moment donné ou au total) par la fréquence de visite au cours d'une période.

4. Connexion des CMX en nuage au nuage de Cisco

- 4.1. Il faut connecter les CMX en nuage à l'infrastructure sans fil sur site de Cisco. Afin d'offrir une communication sécurisée, il faut installer un connecteur CMX sur le site. Le logiciel du connecteur CMX sera disponible pour un téléchargement gratuit dans les CMX en nuage. Le soutien est inclus dans le cadre de cette Offre (voir la Section 5 ci-dessous) et les services professionnels sont disponibles par les Services avancés Cisco moyennant des frais supplémentaires. Toutefois, l'installation de tout équipement ou logiciel nécessaire pour exploiter l'offre est la seule responsabilité du Client.

5. Services d'assistance compris dans l'Offre

- 5.1. Cette Section décrit les services d'assistance des CMX en nuage de Cisco qui sont fournis avec les CMX en nuage (les « Services », conjointement aux CMX en nuage, « l'Offre »). Ces Services ne peuvent pas être achetés séparément.
- 5.2. Documents connexes : ce document doit être consulté conjointement aux documents suivants, également présents sur le site <http://www.cisco.com/ca/aller/descriptionsduservice/> : (1) Glossaire en ligne; (2) Liste des services non couverts et (3) Directives en matière de gravité et de signalisation progressive. Tous les termes en majuscules dans cette Section revêtent la signification qui leur est donnée dans l'Annexe A ci-dessous ou dans le Glossaire en ligne. Les définitions dans l'Annexe A ci-dessous prévaudront en cas de définitions contradictoires.
- 5.3. Vente directe par Cisco : si vous avez acheté l'Offre qui inclut ces services directement auprès de Cisco, ce document fait partie intégrante de votre contrat-cadre d'achat applicable convenu avec Cisco. En cas de conflit entre la présente Description d'offre et votre contrat-cadre d'achat applicable, la présente Description d'offre aura préséance.
- 5.4. Vente par un revendeur agréé Cisco. Si vous avez souscrit à cette Offre auprès d'un revendeur agréé Cisco, ce document n'a qu'un caractère informatif et ne constitue en aucun cas un contrat entre vous et Cisco. Le contrat qui régit la prestation de cette Offre, le cas échéant, est celui établi entre vous et votre revendeur agréé Cisco. Votre Revendeur agréé Cisco doit vous fournir ce document. Vous pouvez également en obtenir une copie, ainsi que d'autres descriptions des services proposés par Cisco, à l'adresse suivante : www.cisco.com/ca/aller/descriptionsduservice/.
- 5.5. Assistance pour les CMX en nuage
- Responsabilités de Cisco :
 - Mettre à disposition un accès 24 heures sur 24, cinq jours sur sept (du lundi au vendredi, heure du Pacifique), l'équipe d'assistance de Cisco pour aider le Client par téléphone, par courriel ou sur Internet pour l'utilisation, la configuration et les dépannages des CMX en nuage. Cisco répondra dans un délai d'une (1) heure à tous les appels reçus durant les heures de travail normales ainsi qu'aux appels de gravité 1 et 2 reçus en dehors de ces heures. Pour les appels de gravité 3 et 4 reçus en dehors des heures de travail normales, Cisco répondra au plus tard le jour ouvrable suivant. Gérer les problèmes conformément aux Directives en matière de gravité et de signalisation progressive de Cisco.
 - Fournir l'accès à Cisco.com. Ce système offre au Client des renseignements utiles d'ordre technique ou général sur les produits Cisco ainsi qu'un accès à la bibliothèque en ligne du Centre de logiciel Cisco. Notez que des restrictions d'accès déterminées par Cisco peuvent s'appliquer occasionnellement.
 - Des correctifs ou des solutions de contournement pour tout problème signalé concernant les CMX en nuage seront fournis, et ce, en déployant des efforts raisonnables d'un point de vue commercial. Avantage des CMX en nuage : l'ensemble des correctifs ou des versions de maintenance/mises à jour destinées aux utilisateurs des CMX en nuage rencontrant un problème avec leur abonnement sera mis en œuvre automatiquement avec peu ou pas d'action de la part du Client.
 - Versions de maintenance et mises à jour mineures. Tous les Clients payants recevront des mises à jour correspondant aux CMX en nuage souscrites (« Mises à jour »). Ces mises à jour sont limitées aux composantes des CMX en nuage qui sont sous licence valide et qui sont couvertes par un contrat d'Abonnement en vigueur et dont le compte est en bon ordre. Cisco peut également lancer des fonctionnalités supplémentaires ou des services complémentaires qui ne sont pas inclus dans l'abonnement et sont offerts moyennant des frais supplémentaires. Cisco peut, à tout moment, désactiver ou supprimer certaines fonctionnalités considérées comme amorties ou peu utilisées par les Clients. La Documentation de soutien applicable de la dernière version de production, le cas échéant, est sur Cisco.com et se limite uniquement à l'instance de production actuelle des CMX en nuage.
 - Responsabilités du Client :
 - Indiquer un niveau de gravité conforme à celui décrit dans les Directives en matière de gravité et de signalisation progressive de Cisco. (http://www.cisco.com/web/about/doing_business/legal/service_descriptions/docs/Cisco_Severity_and_Escalation_Guidelines.pdf) pour toute interaction du Client avec l'assistance des CMX en nuage.
 - Octroyer à Cisco un accès raisonnable au Produit et aux Données, ainsi qu'aux mots de passe des systèmes afin de pouvoir diagnostiquer les problèmes et, si possible, les résoudre à distance.
 - Communiquer un préavis de trente (30) jours à Cisco pour tout ajout à votre Liste de matériel qui peut avoir des conséquences ou nécessiter des changements de configuration pour l'Offre.
 - Fournir des numéros de série valables et applicables pour tous les problèmes concernant des produits signalés à Cisco ou lors des demandes de renseignements sur l'utilisation d'un produit à Cisco. Cisco peut également demander au Client de fournir des données supplémentaires, notamment le lieu d'utilisation du produit, des renseignements sur la ville ainsi que le code postal.
 - L'Abonné doit s'acquitter de toutes les dépenses relatives au travail d'ingénierie et au transport ainsi que des frais supplémentaires pour toute demande de mise en place de services sur site ou de services n'entrant pas dans le cadre des options de service décrites dans le présent document.
 - Le Client doit fournir tout matériel nécessaire à la localisation des défaillances.
 - Déployer tous les efforts raisonnables pour isoler le problème de l'Offre avant de demander une assistance à Cisco.

- Acheter, installer, configurer et fournir l'assistance technique pour tous les éléments suivants :
 - produits tiers, y compris les mises à niveau requises par Cisco ou les services associés;
 - infrastructure réseau, y compris, mais sans s'y limiter, les réseaux de données locaux et étendus ainsi que les équipements requis par Cisco pour l'utilisation de l'Offre.

6. [Réservé]

7. Anonymat des données

Cette Section contient les conditions selon lesquelles Cisco et le Client protégeront les données, y compris les renseignements personnels, et fait partie intégrante du contrat conclu entre le Client et Cisco. Le Client doit respecter les modalités de cette Section pour pouvoir utiliser l'Offre. En cas de contradiction entre le Contrat, la Politique de confidentialité de Cisco et la présente Section, cette dernière prévaut dans ce qui concerne le sujet abordé aux présentes.

1. Les CMX en nuage de Cisco recueilleront des renseignements identifiant un Périphérique et son emplacement, ainsi que certains renseignements fournis par un utilisateur par l'entremise d'un portail créé par le composant de connexion aux CMX en nuage (« Portail captif ») créé par le Client à l'aide des CMX en nuage (« Données d'utilisateur »). Les types de Données d'utilisateur pouvant être recueillies par les CMX en nuage de Cisco sont présentés dans l'Annexe 1 de cette Section intitulée Anonymat des données, directement à la suite de la présente Section.
 - a) Les CMX en nuage de Cisco créeront un profil d'un Utilisateur en associant les Données d'utilisateur à une adresse MAC de périphérique (« Profil d'utilisateur »).
 - b) Avant l'ouverture d'une session dans un Portail captif par un Utilisateur, les CMX en nuage de Cisco recueilleront uniquement les identifiants de Périphériques (adresses MAC) et des renseignements sur l'emplacement.
 - c) Quand un Utilisateur est connecté à un Portail captif, les CMX en nuage de Cisco recueilleront des renseignements soumis par l'Utilisateur par l'entremise du Portail captif (sous réserve de la conformité du Client aux exigences de la Section 4 ci-dessous).
2. Des données portant sur les Utilisateurs fournies par des tiers et d'autres sources pourront être ajoutées aux Profils d'utilisateur si le Client et Cisco en conviennent mutuellement.
 - a) Avec l'accord mutuel du Client et de Cisco, les renseignements du profil social des Utilisateurs qui se connectent à un Portail captif en utilisant un ID de connexion social seront ajoutés au Profil d'utilisateur. Cisco peut demander au Client de concéder sous licence lesdits renseignements directement depuis un réseau social ou une autre tierce partie.
 - b) Le Client peut demander à Cisco d'ajouter aux Profils d'utilisateur des renseignements relatifs aux Utilisateurs qu'il a recueillis. Cisco ne sera pas tenue d'héberger les Données d'utilisateur dont le traitement, à la seule discrétion de Cisco, n'est pas conforme à la Section 4 ou qui ne peuvent pas être traitées ou stockées par Cisco conformément aux lois applicables en matière de confidentialité.
 - c) Cisco ne fait aucune déclaration ou garantie envers le Client en ce qui concerne tout renseignement du profil social ou provenant d'autres sources.
3. Le Client peut utiliser les CMX en nuage de Cisco aux fins suivantes :
 - a) personnalisation pour les visiteurs, y compris l'orientation sur un site et un module de recherche de produits/services;
 - b) analyse et veille commerciale pour le Client;
 - c) marketing par le Client au nom du Client, notamment des offres basées sur la proximité; et
 - d) marketing par le Client au nom de tiers qui fournissent des biens ou des services sur un site du Client.
4. Le Client affirme et garantit que :
 - a) Le Client possède et tiendra à jour une politique de confidentialité qui (i) est accessible à partir d'un lien de la page d'accueil du site Web du Client et, si les lois applicables en matière de confidentialité l'y obligent, appliquera une connexion rapide sur leurs périphériques tel que décrit dans l'Annexe 2 de cette section Anonymat des données, (ii) décrit la collecte et l'utilisation de données commerciales au titre du présent contrat et (iii) divulgue que le Client pourra suivre les visiteurs grâce à des renseignements sans fil d'appareils cellulaires comme des adresses MAC, mais que ces renseignements ne seront pas associés aux données personnelles d'un visiteur sans son accord.
 - b) Avant de recueillir toute donnée personnelle par l'entremise d'un Portail captif, le Client obtiendra l'accord d'un Utilisateur conformément aux Directives de l'expérience utilisateur sur les CMX en nuage ou autrement si nécessaire et sous la forme requise pour se conformer aux lois applicables en matière de confidentialité. Les Directives de l'expérience utilisateur sont présentées en Annexe 2 de cette Section intitulée Anonymat des données, directement à la suite de la présente Section.
 - c) Le Client n'utilisera pas les CMX en nuage de Cisco pour recueillir des renseignements auprès d'enfants de moins de 13 ans et ne les utilisera pas pour créer des portails ou des applications qui ciblent les enfants de moins de 13 ans.
 - d) Le Client doit se conformer aux Droits relatifs au respect de la vie privée en vigueur dans les pays ou territoires dans lesquels il utilisera l'Offre.

- e) Sauf accord contraire écrit de Cisco, le Client utilisera les CMX en nuage de Cisco uniquement aux fins prévues dans la Section 3 ci-dessus.
- f) Nonobstant ce qui précède, le Client n'utilisera pas les CMX en nuage de Cisco pour (i) livrer des offres marketing de tiers qui sont indépendantes du Client ou d'un site du Client, (ii) transmettre des Données d'utilisateur à des tiers sans consentement de l'utilisateur concerné, ou (iii) suivre en temps réel l'emplacement des utilisateurs, par exemple, le mappage de l'emplacement d'un utilisateur individuel, sans rapport avec le marketing ou la publicité du Client pour l'Utilisateur ou pour améliorer autrement l'expérience client de l'Utilisateur.
5. Afin de vérifier la conformité du Client à cette Section, le Client fournira à Cisco, à la demande de ce dernier, un exemplaire de sa politique de confidentialité, ainsi qu'un accès aux écrans d'utilisateur que le Client utilise pour informer les utilisateurs de ses pratiques de confidentialité et obtenir tous les accords en vue de recueillir et d'utiliser les données personnelles.
 6. Cisco affirme et garantit qu'elle traitera les Données d'utilisateur conformément à ce Contrat, à la clause de confidentialité de Cisco et aux lois en vigueur.
 7. Le Client accepte que Cisco utilise, divulgue ou traite autrement des Données d'utilisateur dans la mesure raisonnablement nécessaire en vue d'exploiter les CMX en nuage de Cisco et de fournir l'Offre (y compris transmettre aux fournisseurs le contenu et les données de soumission dont ils ont besoin pour offrir les CMX en nuage ou des parties de celles-ci au Client, et notamment ses fournisseurs collectant et utilisant des données d'utilisation regroupées qu'ils peuvent acquérir dans le cours normal de la fourniture de tout ou partie de l'Offre, et utiliser ces données pour fournir, entretenir et améliorer l'Offre), pour exercer ou protéger les droits juridiques de Cisco, et conformément à la loi applicable. Cisco peut utiliser l'ensemble des Données d'utilisateur à des fins analytiques et divulguer les résultats des analyses à condition de ne divulguer aucune donnée sur un utilisateur particulier.
 8. Si Cisco fait appel à un sous-traitant pour le provisionnement de l'Offre ou le fonctionnement des CMX en nuage, ce dernier traitera uniquement les données d'utilisateur soumises à un contrat écrit qui est conforme aux Droits relatifs au respect de la vie privée en vigueur, dans le cadre du recours aux sous-traitants par Cisco pour le traitement des données d'utilisateur.
 9. Le Client accepte de dédommager, de dégager toute responsabilité et de défendre Cisco et ses filiales, administrateurs, salariés et agents de ce dernier pour et contre, ainsi que de rembourser Cisco et chacune des parties citées au préalable dans le cadre de toute perte, tous dégâts, réclamations, dettes, coûts et charges (notamment les frais et charges raisonnables d'un avocat) reliés ou à la suite d'un des éléments suivants : (i) une transgression effective ou présumée des Droits relatifs au respect de la vie privée ou des politiques de confidentialité du Client par ce dernier, (ii) une inspection d'une agence gouvernementale (comme une agence de protection du consommateur, un organisme de réglementation industriel ou une instance de protection des données) sur l'utilisation de l'Offre par le Client, (iii) une violation d'engagement du Client envers ses propres Clients ou (iv) toute violation des exemples, de la garantie, de la convention ou du contrat du Client qui sont intégrés ou qui sont relatifs à ce Contrat.
 10. Les « Droits relatifs au respect de la vie privée » désignent les lois et réglementations en vigueur relatives à la confidentialité ou à la collecte, à l'utilisation, au stockage et à une autre forme de traitement de données d'utilisateur ou personnelles, notamment, le cas échéant, les directives et codes d'usage dictés par une instance de supervision pertinente.
 11. Si la législation, les réglementations gouvernementales, une décision des organes judiciaires ou administratifs, ou une instruction autorégulatrice du secteur (collectivement, les « Restrictions ») limitent ou interdisent l'utilisation de l'Offre ou des CMX en nuage de Cisco ou la collecte ou l'utilisation de toutes Données d'utilisateur, ou si, dans le jugement raisonnable de l'avocat d'une partie, l'utilisation de l'Offre, des CMX en nuage de Cisco ou des Données d'utilisateur violerait ces Restrictions, ou représenterait un plus grand risque qu'à la Date d'entrée en vigueur, pour des raisons telles qu'une enquête par une agence gouvernementale ou une agence de protection des données ou de protection du consommateur, une partie se réserve le droit de suspendre l'utilisation de l'Offre ou la collecte et l'utilisation des Données d'utilisateur ou de résilier le présent Contrat et le Client devra cesser d'utiliser l'Offre et les Données d'utilisateur des CMX en nuage de Cisco.
 12. Modalités supplémentaires applicables à des opérations avec les Clients dans les Pays soumis à la protection des données uniquement, où « Pays soumis à la protection des données » désigne les états membres de l'Union européenne, la Norvège, l'Islande, le Liechtenstein, la Suisse et d'autres pays ou territoires ayant adopté une législation très similaire à la Directive 95/46/CE de l'Union européenne en matière de protection des données personnelles et en matière de transfert libre de telles données :
 - a) Les déclarations et les garanties suivantes s'appliquent :
 1. Cisco n'utilisera pas, ne divulguera pas ou ne traitera pas des Données d'utilisateur autrement que (i) dans la mesure raisonnablement nécessaire pour utiliser les CMX en nuage de Cisco et fournir l'Offre, (ii) selon les instructions ou autorisations du Client, (iii) afin d'exercer ou de protéger les droits juridiques de Cisco ou (iv) conformément à la loi applicable.
 2. Cisco traitera les Données d'utilisateur conformément à tous les Droits relatifs au respect de la vie privée auxquels Cisco est directement soumise.
 3. Cisco mettra en œuvre et appliquera les mesures techniques et organisationnelles dédiées à la protection des Données d'utilisateur contre une perte accidentelle, un effacement ou un endommagement, une divulgation ou un accès non autorisé, ou un effacement non conforme à la loi.

4. Cisco acceptera par écrit, selon les demandes du Client, de permettre à ce dernier de se conformer aux exercices de droits en matière de données conférés par les Droits relatifs au respect de la vie privée et dans le cadre du traitement des Données d'utilisateur par Cisco aux termes du Contrat, et de se conformer à tout avis, demande ou inspection de conformité du Client aux Droits relatifs au respect de la vie privée, sous réserve que le Client rembourse Cisco pour tous les frais engagés dans le cadre de cette assistance.
- b) La Section 7 est supprimée et remplacée par ce qui suit :
7. Cisco peut utiliser l'ensemble des Données d'utilisateur à des fins analytiques et divulguer les résultats des analyses à condition de ne divulguer aucune donnée sur un utilisateur particulier.
- c) Les Sections 7A et 7B sont ajoutées comme suit :
- 7A. Le Client reconnaît que Cisco utilisera les CMX en nuage de Cisco pour traiter les Données d'utilisateur en tant qu'« agent de traitement des données » pour le Client de la manière dont ce terme est utilisé dans la législation sur la protection des données des États membres de la Zone économique européenne et, le cas échéant, la législation équivalente dans d'autres pays et territoires (ou comme Sous-traitant si le Client agit comme un agent de traitement des données commerciales de son propre Client). Le Client sera un « contrôleur de données » conformément aux lois applicables en matière de protection des données.
 - 7B. Le Client consent au transfert des Données d'utilisateur à Cisco et à ses filiales aux États-Unis à condition que Cisco se conforme aux mesures requises par les Droits relatifs au respect de la vie privée applicables au Client en matière de confidentialité en ce qui concerne le transfert des renseignements personnels aux pays qui n'ont pas été considérés comme ayant des protections appropriées pour les données personnelles.
- d) La Section 8 sera modifiée de sorte que si Cisco fait appel à un entrepreneur pour la fourniture de l'Offre ou le fonctionnement des CMX en nuage, ledit sous-traitant ne traitera les Données d'utilisateur qu'au titre de sous-traitant de Cisco, et autrement selon les dispositions de la Section 8.

**Annexe 1 à la section Anonymat des données
Données d'utilisateur recueillies par les CMX en nuage**

Renseignements recueillis avant l'acceptation des conditions d'utilisation de l'utilisateur final

Nom du champ	Source
Nouveaux visiteurs détectés	Attribution à partir des CMX en nuage
Date de création	Attribution à partir des CMX en nuage
Adresse MAC :	Extraits de l'appareil

Renseignements recueillis après l'acceptation des conditions d'utilisation de l'utilisateur final

Nom du champ	Source
Courriel	Fourni(s) par l'Utilisateur
Prénom	Fourni(s) par l'Utilisateur
Nom	Fourni(s) par l'Utilisateur
Date de création	Attribution à partir des CMX en nuage
Date de la dernière modification	Attribution à partir des CMX en nuage
Réseaux sociaux (liste des réseaux sociaux auxquels l'utilisateur est associé)	Fourni(s) par l'Utilisateur
Sexe	Fourni(s) par l'Utilisateur
Âge	Fourni(s) par l'Utilisateur
ID Facebook	Fourni(s) par l'Utilisateur
ID Instagram	Fourni(s) par l'Utilisateur
ID Foursquare	Fourni(s) par l'Utilisateur
Témoign	Extraits de l'appareil

Remarques :

1. Tous les attributs susmentionnés ne sont pas toujours stockés pour chaque entrée d'abonné créée. Les champs stockés dépendent largement de la mise en œuvre de la solution : utilisateur du portail captif, type d'authentification mis en œuvre.

**Annexe 2 à la section Anonymat des données
CMX en nuage
Directives de l'expérience utilisateur**

A. Zone économique européenne, Suisse et autres pays de protection des données

Un utilisateur final doit recevoir une invite de connexion sur son appareil pour avoir accès au réseau Wi-Fi. Le message d'invite doit satisfaire les exigences définies dans les présentes Directives.

1. L'utilisateur final sera invité à accepter la Politique de confidentialité et les Conditions d'utilisation du service d'accès Internet grâce à l'un des moyens suivants :

- un bouton mentionnant « cliquez pour accepter la politique de confidentialité et les conditions d'utilisation pour un accès Wi-Fi », ou
- une case à cocher indiquant « J'accepte la politique de confidentialité et les conditions d'utilisation pour un accès Wi-Fi »

2. L'invite doit comprendre un lien actif vers la Politique de confidentialité et les Conditions d'utilisation.

3. L'invite doit inclure l'énoncé suivant :

Les données de localisation issues de votre appareil seront utilisées pour personnaliser votre expérience sur place, donner des instructions dans le lieu, fournir des offres spéciales quand vous êtes ici et analyser comment nous pouvons mieux vous servir. Consultez la politique de confidentialité pour obtenir plus de renseignements.

B. États-Unis et tous les autres pays non couverts par le point (A) ci-dessus

Un utilisateur final doit recevoir une invite de connexion sur son appareil pour avoir accès au réseau Wi-Fi. Le message d'invite doit satisfaire les exigences définies dans les présentes Directives.

1. L'utilisateur final sera invité à accepter la Politique de confidentialité et les Conditions d'utilisation du service d'accès Internet grâce à l'un des moyens suivants :

- un bouton mentionnant « cliquez pour accepter la politique de confidentialité et les conditions d'utilisation pour un accès Wi-Fi », ou
- une case à cocher indiquant « J'accepte la politique de confidentialité et les conditions d'utilisation pour un accès Wi-Fi »

2. L'invite doit comprendre un lien actif vers la Politique de confidentialité et les Conditions d'utilisation.

ANNEXE A

GLOSSAIRE

Les définitions suivantes s'appliqueront à la présente Description d'offre et à l'Offre. Toutes les autres définitions seront fournies selon le reste de la présente Description d'offre. En cas de conflit entre les définitions fournies dans la présente Description d'offre et ce Contrat, la présente Description d'offre aura préséance.

Terme	Définition
Client	Entité juridique ou particulier achetant l'Offre en vertu de la présente Description d'offre et du contrat sur les logiciels-services (SaaS) associé
CMX	Reportez-vous à la section 2 (Présentation des CMX en nuage)
CMX en nuage	Consultez la définition dans la section Préambule.
Commande	Consultez la définition dans l'introduction de cette Description d'offre
Contenu	Consultez le Glossaire du Contrat sur les logiciels-services (SaaS) de Cisco
Description d'offre	Consultez la définition dans l'introduction de cette Description d'offre
Diagnostic	Reportez-vous à la section 2 (Présentation des CMX en nuage)
Directives	Consultez l'Annexe 2 de la section 7 (Anonymat des données)
Directives en matière de gravité et de signalisation progressive	Consultez la Section 5.2 de cette Description d'offre
Documentation	Consultez le Glossaire du Contrat sur les logiciels-services (SaaS) de Cisco
Données commerciales	Désigne les données réseau, notamment l'adresse MAC, l'adresse IP, les données de localisation et le type d'appareil, que Cisco traite dans le cadre de la proposition d'offre à la disposition du Client.
Données d'utilisateur	Consultez la Section 7.1 (Anonymat des données)
Données de soumission	Consultez le Glossaire du Contrat sur les logiciels-services (SaaS) de Cisco
Données personnelles	Désigne des données commerciales liées à une personne qui sont comptabilisées ou identifiables, comme défini dans la directive 95/46/CA du Parlement européen du Conseil du 24 octobre 1995 sur la protection des personnes en ce qui concerne le traitement des données personnelles et sur la libre circulation des données, ou toute législation de remplacement.
Droits relatifs au respect de la vie privée	Consultez la Section 7.10 (Anonymat des données)
Entente	Consultez la définition dans l'introduction de cette Description d'offre
Heures de travail normales	Consultez le Glossaire sur le site Cisco.com, à l'adresse www.cisco.com/ca/aller/descriptionsduservice/
Jour ouvrable	Jours de travail ouverts pour le travail hebdomadaire au sein de la région concernée où l'Offre sera fournie, hormis les jours fériés observés par Cisco.
Maintenance en urgence	Désigne une période de temps non planifiée pendant laquelle Cisco et ses fournisseurs effectuent des tâches de maintenance.
Maintenance prévue	Désigne une période de temps planifiée définie pendant laquelle Cisco et ses fournisseurs effectuent des tâches de routine sur une Offre.
Mises à jour	Consultez la Section 5.5 de cette Description d'offre
Offre	Consultez la définition dans l'introduction de cette Description d'offre
Pays de protection des données	Consultez la Section 7.12 (Anonymat des données)
Portail captif	Consultez la Section 7.1 (Anonymat des données)
Portails	Consultez la Section 3.1 de cette Description d'offre
Produits	Consultez le Glossaire sur le site Cisco.com, à l'adresse www.cisco.com/ca/aller/descriptionsduservice/
Profil d'utilisateur	Consultez la Section 7.1a (Anonymat des données)
Restrictions	Consultez la Section 7.11 (Anonymat des données)

Terme	Définition
Revendeur agréé Cisco	Désigne un revendeur agréé Cisco
Services	Consultez la Section 5.1 de cette Description d'offre
Services avancés	Consultez le Glossaire sur le site Cisco.com, à l'adresse www.cisco.com/ca/aller/descriptionsduservice/
Services non couverts	Consultez la Section 5.2 de cette Description d'offre
Site du Client	Emplacement physique détenu ou optimisé par le Client, comme un emplacement de magasin du Client (pour un Client spécialisé dans la vente au détail), ou un hôtel ou un stade du Client (pour un Client spécialisé dans l'accueil ou le sport)
Sous-traitant	Désigne tout sous-traitant qui traite des Données personnelles au nom du Client. Les références au Contrat doivent être interprétées tel que prévu dans la présente annexe intitulée Protection des données.
Temps d'arrêt planifié	Désigne une période inattendue de panne de service au cours d'une période de maintenance prévue.
Utilisateur	Consultez le Glossaire du Contrat sur les logiciels-services (SaaS) de Cisco
Versions de maintenance	Consultez le Glossaire sur le site Cisco.com, à l'adresse www.cisco.com/ca/aller/descriptionsduservice/